

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Stéphanie BARBATO et Monsieur Simon PLENET, Conseillers départementaux du canton d'ANNONAY 2, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 3 juillet 2017 :**

Dans le cadre de l'aide aux projets d'actions d'associations agréées Jeunesse et Education Populaire, une subvention totale de 700 € sera répartie entre Espace 3A et Vivence à Annonay.

Pour le soutien aux associations sanitaires et sociales, une subvention globale de 11 000 € sera répartie entre les associations suivantes :

- ANPAA 07
- PREO
- Mouvement National Vie Libre

Une subvention de 10 000 € est attribuée à Annonay Rhône Agglo au titre de l'aide aux emplois de coordonnateurs de jeunesse.

Dans le cadre du soutien aux associations oeuvrant dans le champ de parentalité, le CAMSP d'Annonay recevra une aide de 800 €.

Pour le soutien au fonctionnement des relais d'assistants maternels, le CIAS d'Annonay Rhône Agglo recevra une subvention de 6 400 €.

Au titre du fonds d'encouragement aux Initiatives Locales, l'association Harmonie Sainte Cécile de Vanosc recevra une subvention de 500 €.

Dans le cadre de l'appel à projet « Citoyen, moi aussi ! », une subvention de 1 000 € est attribuée à la commune d'Annonay.

Une subvention de 1 400 € est attribuée à la MJC d'Annonay dans le cadre du Fonds d'Actions Citoyennes.

Le collège de La Lombardière recevra deux subventions :

- 427 € pour le Fonds commun des services d'hébergement
- 925 € pour l'aide à la santé des élèves « Education nutritionnelle »

Le collège des Perrières recevra deux subventions :

- 1 320 € pour l'aide à la santé des élèves « Education nutritionnelle »
- 12 500 € pour le soutien aux élèves en situation de marginalisation sociale et scolaire

Dans le cadre du soutien aux radios associatives locales, une subvention de 2 500 € est attribuée à l'association Radio d'Ici Pirailons.

Le club BCNA recevra une subvention de 5 000 € pour le soutien aux associations sportives.

Une subvention de 155 € sera versée au club de 3<sup>ème</sup> âge « Les Sans Soucis » de Vernosc les Annonay.